

Stress et harcèlement au travail

Dossier individuel

Le SNETAP garantit la confidentialité des éléments contenus dans ce dossier

1) Identification

Nom : →	
Prénom : →	
Sexe : →	
Date de naissance : →	
Région : →	
Etablissement : →	
Statut : →	
Fonction occupée ou poste de travail : →	
Adresse personnelle : →	
Téléphone personnel : →	
E-mail : →	

2) Descriptif du ressenti

En quelques lignes expliquez votre situation de mal-être et les raisons qui vous conduisent à saisir le SNETAP. Vous pourrez également joindre en annexe tout document ou complément que vous jugerez utile. Demandez éventuellement de l'aide pour remplir ce dossier (Secrétaire de section, collègue, ami, parent).

3) Dans l'immédiat et à moyen terme qu'attendez-vous du SNETAP ?

Par exemple : Contact individuel, écoute, conseils, intervention auprès de l'administration, relais local ou régional...

4) Chronologie et historique de votre situation

Essayez de remplir le tableau ci-dessous depuis le début de vos difficultés et mettez-le à jour le plus complètement possible. Demandez éventuellement l'aide d'un collègue. (Les deux premières lignes sont des exemples).

Vous pouvez reproduire cette page (en un ou plusieurs exemplaires) afin de bien décrire la situation

Dates	Auteur des faits et description des faits (ex : agression verbale, physique, mise au placard, humiliation, brimade, discrimination, ...)	Paroles prononcées	Personnes présentes	Conséquences	Témoignages potentiels
12/04/2008	M., Mme X, professeur principal de la classe de.... m'agresse verbalement.	Vous êtes vraiment nul, vous n'avez rien à faire dans cet établissement	Une secrétaire (Mme X), un parent d'élève (M. Y)	Choc nerveux, arrêt de travail 2 jours	Peu probable
20/05/2008	Monsieur X, proviseur, me bouscule physiquement et me serre violemment le bras alors que je voulais le rencontrer pour lui parler d'un élève.	Fichez moi le camp d'ici, j'en ai assez de vous avoir dans les pattes	Le CPE	Certificat médical (traces sur le bras)	Non

5) Démarches déjà effectuées

Indiquez précisément toutes les démarches (courriers, audiences, consultations médicales, médiateur, assistante sociale...) effectuées par vous-même ou par des tiers (syndicat, collègues, administration) pour tenter de dénouer la situation.

Remplissez le tableau ci-dessous et joignez les documents écrits (courriers et réponses).

Dates	Nature de la démarche	Auteur de la démarche	Traces écrites

6) Conseils

- ✓ Prenez connaissance des conseils figurant sur les documents joints (pages 38, 39, 40 du guide du SNETAP),
- ✓ Ne restez pas isolé,
- ✓ En cas de détresse n'hésitez pas à consulter le médecin du travail,
- ✓ Vous pouvez aussi adresser à l'administration une demande de protection telle que prévue à l'article 11 de la loi 83-634 du 13.07.83 : «... la collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions, et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en résulte... »

7) Ce que fera le SNETAP

Dès réception de votre dossier vous serez contacté, le groupe permanent stress et harcèlement expertisera votre dossier et fera des propositions pour vous aider à dénouer la situation.
Si la situation l'exige le bureau national sera saisi et interviendra en concertation avec vous.